

# Un autre rapport au vivant, pour agir face au déclin de la biodiversité.

En s'appuyant sur la diversité génétique de la flore sauvage, l'humanité a créé un patrimoine végétal aux bienfaits alimentaires, ornementaux, médicinaux, odorants.

Dans la nature, le capital génétique de la flore est un des fondements de l'équilibre des écosystèmes : il résulte de milliers d'années d'adaptations aux conditions géographiques, géologiques, climatiques locales, etc. Autrement dit, les espèces sauvages, dans leur territoire d'origine, ont un fort potentiel pour répondre aux perturbations des milieux naturels, pour faciliter leur résilience, pour affronter le changement climatique.

Ce sont ces qualités que recherchent les professionnels du génie écologique ou de l'agro-écologie : un matériel végétal pour restaurer les écosystèmes, prélevé et restitué dans un même territoire.

## Co-évolution

La flore sauvage et ses pollinisateurs vivent ensemble, dans un même territoire et depuis des millénaires, en s'adaptant mais aussi en synchronisant leurs cycles biologiques.

Utiliser des plants et semences sauvages et locaux c'est favoriser les rendez-vous avec les pollinisateurs du territoire.

## Végétal local, une marque de l'Office français de la biodiversité

La marque a été créée par un collectif d'acteurs de l'environnement en réponse à un appel à projet du Ministère de l'écologie et déposée en janvier 2015 à l'INPI. Elle s'inscrit dans la stratégie nationale pour la biodiversité. Elle est aujourd'hui une marque collective de l'OFB.



Elle est co-animée par :



Retrouvez les producteurs adhérents, les gammes de végétaux, les animateurs de la marque (par aire biogéographique), le règlement, le référentiel technique et les ressources sur :

[www.vegetal-local.fr](http://www.vegetal-local.fr)



# Préservons la diversité du végétal sauvage

VÉGÉTAL  
local

*La biodiversité prend racine*

WWW.VEGÉTAL-LOCAL.FR



© CBNPMP/L. Lamuzel

La faune, la flore, les écosystèmes sont menacés par l'artificialisation et la fragmentation des milieux naturels. Les entreprises, les collectivités, les gestionnaires d'espaces et les citoyens se mobilisent pour préserver et restaurer les écosystèmes. Pour cela, ils ont besoin d'utiliser des végétaux issus de la flore locale : sauvages et indigènes. Des végétaux collectés dans les milieux naturels de leur territoire, dont la traçabilité est garantie.

## Restaurer les écosystèmes

La restauration des écosystèmes et agro-écosystèmes avec des végétaux sauvages et locaux s'appuie sur leur diversité génétique. Elle permet de :

- Rétablir les continuités et fonctionnalités écologiques,
- Encourager les interactions avec l'ensemble du vivant (faune, flore, fonge, micro-organismes...),
- Conserver le potentiel adaptatif de la flore herbacée, arbustive et arborée.



*La marque me garantit l'origine locale des graines et plants que j'utilise pour restaurer des haies, des ripisylves et des carrières*

Béatrice, gestionnaire d'espace naturel sensible



© Semaec/L. Lacompos



© Alac-Agroforesteries

### UNE MARQUE...

La marque Végétal local garantit que les semences et plants (ligneux et herbacés) sont **sauvages et indigènes, issus de collecte en milieu naturel** dans chaque aire biogéographique en France. Cette marque est adaptée aux exigences de la restauration écologique, de l'agro-écologie, de l'agroforesterie et du génie écologique.



© CBNPMP/S. Malavall

Les semences et plants de la marque sont destinés à une utilisation dans leur aire biogéographique d'origine.



*Si je sème des espèces sauvages et locales, c'est pour leurs fleurs et surtout pour les insectes qui les butinent. Les syrphes, par exemple. De sacrés prédateurs de pucerons !*

Clément, arboriculteur

*Les glands que je collecte, pour reconstituer de nouvelles haies, c'est toujours sur de vieux chênes, dans les vieux bocages, en lisière de chemin creux, loin des fermes remembrées.*

André, collecteur de graines d'arbres et d'arbustes



## Produire des végétaux adaptés à leur aire biogéographique

### ...BASÉE SUR DES RÈGLES DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE TRAÇABILITÉ

La collecte des graines se fait sur des espèces sauvages indigènes (non issues de semis ou de plantations), de façon raisonnée, en milieu naturel, dans chaque aire biogéographique. Les règles de collecte et de production visent pour **chaque lot de graines ou de plants une diversité génétique élevée** et une traçabilité fine. Le référentiel technique précise les conditions de naissage et d'élevage des plants et de multiplication des semences.



© Alac-Agroforesteries/D.Oit



11 AIRES ONT ÉTÉ DÉFINIES POUR LA FRANCE MÉTROPOLITAINE

12 POUR LES OUTRE-MER